

Niveau	Exercice de base (millions de \$US constants)	1er exercice biennal		2e exercice biennal		3e exercice biennal	
		% des res. totales	% des res. à chaque niveau	% des res. totales	% des res. à chaque niveau	% des res. totales	% des res. à chaque niveau
Total	200	100	-	-	-	-	-
Problème mondial I	50	25	25	26	26	27	27
Objectif I.A	20	10	40	10.7	41	11.3	42
Thème I.A.1	7	3.5	35	4.0	37	4.5	40
Cible I.A.1.(a)	2.4	1.2	35	1.5	37	1.8	40
Action I.A.1.(a)(i)	1.2	0.6	50	0.9	60	1.3	70

Cette méthode peut paraître très complexe à première vue. On peut se demander, par exemple, si le Plan lui-même devrait indiquer les priorités relatives au niveau des activités de programme ou s'il ne vaudrait pas mieux qu'on le fasse tous les deux ans lors de l'élaboration du programme et du budget biennaux. Mais la méthode proposée n'est pas si complexe qu'elle en a l'air et présente plusieurs avantages sur les hypothèses proposées par la Conférence générale et sur les options décrites dans le document 21C/4:

- a) elle exige que les priorités soient établies et les changements de priorités déterminés sans supposer que les ressources vont augmenter suivant un taux de croissance donné;
- b) elle permet d'établir les priorités à chaque niveau, là où peuvent et doivent être portés des jugements indépendants sur l'importance relative des éléments de tel niveau;
- c) elle permet aux différents centres de responsabilité de l'Organisation de se faire concurrence pour obtenir les ressources limitées affectées à chaque niveau, à condition, bien entendu, que ces centres de responsabilité ne correspondent pas aux niveaux eux-mêmes, en d'autres termes, qu'il n'y ait ni problèmes ni objectifs sectoriels;